

Plantations de haies



Les élèves de l'école sont venus une deuxième séance pour pailler...



Petits et grands participent à la plantation

Comme nous vous l'avions annoncé, des haies ont été plantées sur la commune.

L'association Prom'haies a préparé et fourni les 548 plants nécessaires pour planter les 640 m de haies prévues lors de cette première tranche de plantation.

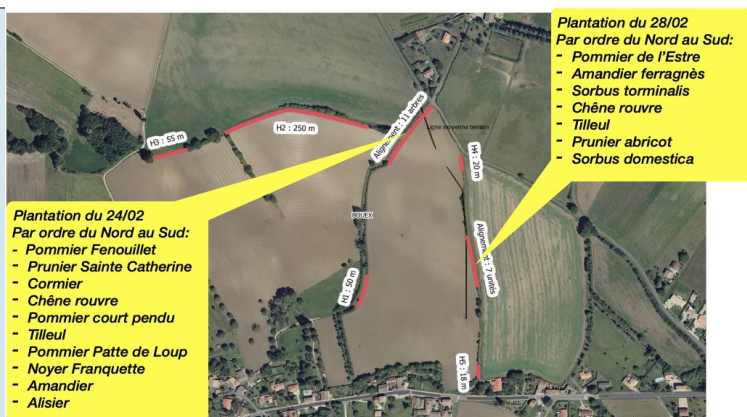
Les enfants des trois classes de la commune ainsi qu'une classe de l'école Jules Ferry d'Angoulême ont mis la main à la pâte, ainsi que les habitants de la commune qui le souhaitaient. En amont, le sol avait été préparé par la commune et les trous creusés par les employés, sous les conseils de Jean-Marie ROY, premier adjoint, chargé de l'environnement, l'urbanisation et le cadre de vie.

Les plants étaient répartis sur deux lignes, entre buissons, arbustes et arbres de taille plus importante. Les plants sont de provenance locale. Les ormes sont résistants à la graphiose qui les décime.

Une animatrice de Prom'haies accompagnait les élèves de l'école Jules Ferry, pour leur donner des conseils.

Les enfants étaient par deux. L'un tenait le plant bien droit, pendant que l'autre ramenait la terre après avoir émietté les mottes et sans dépasser le collet. Ensuite ils devaient légèrement tasser avant de protéger le plant contre les lapins ou autres animaux sauvages, par un grillage. Il a fallu arroser avant de pailler pour protéger le sol contre la sécheresse et les mauvaises herbes.

Les samedi 27 février et 6 mars, les adultes et les enfants se sont pliés à la même démarche dans la bonne humeur, sous un beau soleil. Chacun était enchanté de ce bon moment passé pour notre avenir et celui de la planète.



Plusieurs campagnes de réaménagement du territoire et plantations de haies ont eu lieu depuis vingt ans.

Les agriculteurs et propriétaires ont dû donner leur accord. Ceux qui souhaitent planter des haies champêtres peuvent s'adresser à la mairie. L'association Prom'haies accompagne les planteurs pour le choix des espèces en fonction du type de sol et des objectifs du planteur : établissement de devis, demandes de financements et commandes de fournitures...

Haie plantée en 2000



ENVIRONNEMENT

Drôle de récolte lors d'une balade champêtre

Par un bel après-midi d'hiver, je rentrais d'une balade à vélo par la route de Sers.

Une bouteille plastique sur le bas-côté m'invita à mettre pied à terre. Je descendis donc de mon vélo et ramassai cet objet intrigant en pleine nature. Mon œil fut vite attiré par un autre déchet, puis un autre, et encore un... Finalement, je marchai sur un kilomètre pour recueillir un plein seau de ces objets qui n'auraient jamais dû se trouver là : emballages de pique-nique, canettes alu et verre, bouteilles de sodas, sacs plastique, polystyrène et cartouches fraîchement abandonnées.

Je ne pensais pas qu'en 2021, nous puissions être aussi peu respectueux de la nature. Plus que la pollution visuelle, j'ai été choquée par ces minuscules débris de plastique que je n'ai pas pu ramasser et qui vont se retrouver dans le ruisseau, la rivière, la mer... et causer les catastrophes que l'on connaît. Que ce soit l'automobiliste qui balance une canette par la fenêtre de son véhicule, le marcheur qui jette son petit papier d'emballage de biscuit ou le chasseur qui a laissé tomber machinalement ses cartouches, chacun se dit : « ce n'est rien ». Mais on connaît la suite. Alors qu'il aurait été si facile de ramener son déchet chez soi et le déposer dans le bac noir ou jaune.

Un résident sur la route d'Angoulême s'est retrouvé dans la même situation à ramasser un mégot, puis un deuxième, ... jusqu'à en recueillir 150 sur une centaine de mètres: 1 mégot pollue 500l d'eau pendant 10 ans.

Il y a vingt ans déjà, la municipalité organisait un nettoyage de printemps pour éliminer les dépôts sauvages, des déchetteries étaient mises à disposition et progressivement le tri sélectif était mis en place. Depuis des progrès ont été faits, mais les bords de route sont toujours aussi pollués. C'est pourquoi nous organisons un nettoyage de printemps. **Nous avons besoin de vous.**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

samedi 20 mars

**Rendez-vous devant la mairie à 9h,
en famille, munis de gants
et de gilets fluorescents.**

Venez nombreux et masqués.

Les mesures sanitaires seront respectées.



Même s'il reste quelques progrès à faire, comme nous le montre cette photo, notre campagne et les chemins de randonnée sont respectés. Quelques cartouches attestent encore le passage d'un chasseur.

Chasseurs, recyclez vos cartouches !

La réduction et le recyclage des déchets s'imposent désormais à tous. La chasse ne fait pas exception à la règle et doit s'inscrire dans une démarche responsable et durable. Nous invitons donc nos amis chasseurs à prendre contact avec leur fédération pour les modalités de recyclage des cartouches.

Des sacs et bacs de collecte sont mis à votre disposition pour le recyclage des cartouches et douilles usagées :

- sur les déchèteries de Jarnac, Montmoreau, Barbezieux, Puyréaux, Roumazières, Ruffec et La Rochefoucauld ;
- au centre de formation des chasseurs de Rougnac ;
- au siège de la fédération de la Charente à Puymoyen
- au sein de toutes les sociétés de chasse !

Et après ? Les douilles sont broyées pour séparer le polyéthylène et l'acier. Le plastique sert ensuite à produire de l'énergie sous forme de chaleur et l'acier est recyclé.

Même au cimetière, il faut trier ses déchets. Une nouvelle signalétique sera bientôt mise en place.

Grand Angoulême fait le constat suivant:

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion des déchets de cimetières, des visites techniques de chaque cimetière ont été réalisées en 2019.

Ces diagnostics ont permis de proposer des solutions permettant d'une part de mieux valoriser les déchets produits sur ces sites, d'autre part de rappeler qu'un certain nombre de déchets ne devaient pas être déposés dans les bacs noirs prévus pour récupérer uniquement les ordures ménagères résiduelles.

En effet, on constate régulièrement la présence de végétaux, gravats ou bien encore terre végétale dans les bacs noirs des différents cimetières de notre territoire alors que la collecte de ce type de déchets est proscrite comme cela est précisé dans le règlement de collecte en

EN BREF... Travaux aux Grands Moulins

sur la route de Sers du 8 mars au 2 avril. La route sera barrée. Les riverains doivent porter leurs bacs noirs et jaunes aux extrémités du village.